

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Dans le pays de Bray, l'école de Calengeville occupée par des parents a été évacuée

Par Mariam FOURNIER

3 minutes

Mis en ligne le 12/01/2022 à 10:07

Les gendarmes sont intervenus mardi 11 janvier 2022, vers 22 heures, pour demander aux habitants et élus présents de quitter les lieux. Ces derniers bloquaient l'établissement depuis le matin même pour protester contre la perte d'un enseignant.



Les parents et élus mobilisés à Callengeville avaient prévu pancartes et t-shirts

[Le blocage de l'école de Callengeville](#) a tourné court mardi 11 janvier 2022 : « *Ils nous ont envoyé les gendarmes en disant qu'on avait séquestré les maîtresses* », relate, encore surprise, Julie Houyelle, maire-adjointe aux affaires scolaires et parent d'élève.

Habitants et élus s'étaient donné rendez-vous mardi matin, pour bloquer l'école afin de protester contre la perte possible d'un enseignant à la rentrée de septembre. Le soir, une douzaine d'entre eux s'apprêtait à dormir dans les locaux lorsqu'ils ont été évacués, vers 22 h.

Entre « mort d'un village » et répartition

Actuellement, l'établissement accueille les enfants de la maternelle au CM2, soit trois classes ; un enseignant en moins signifierait donc deux classes à quatre niveaux chacune. Pour les parents, outre la question des conditions de cours, cette décision entraînerait, à terme, « *la mort* » de l'école et donc du village.

Ils souhaitent que les services départementaux de l'Éducation nationale reviennent sur ce retrait de poste. Mais le directeur académique (Dasen) de Seine-Maritime, Olivier Wambecke, oppose le « *principe d'équité* » : « *Enlever un enseignant à Callengeville, c'est permettre à des classes où il y a 27 ou 28 élèves de passer à 24.* »

La mobilisation se poursuit

Si le délogement mardi soir laisse « *un goût amer* », élus et

parents ne renoncent pas au combat. Ils vont demander une audience au Dasen. « *Notre objectif reste le même, souligne Julie Houyelle. Et notre mouvement a quand même permis d'avoir une visite vendredi [14 janvier] à l'école d'une famille intéressée par notre structure qui reste à grandeur humaine.* »